

la Colombie-Britannique domine la production de bois d'oeuvre résineux, sa part s'élevant à 61 p. 100 de la production totale (en volume) en 1991. Le deuxième rang appartient au Québec, dont la production, en volume, a correspondu à 17 p. 100 du total.

En 1990, le Canada s'est classé au premier rang mondial des exportateurs de bois d'oeuvre résineux : sa part (en valeur) du total des exportations mondiales s'est établie à 37 p. 100. Les États-Unis représentent notre principal marché à l'exportation. En 1992, le Canada a exporté vers son voisin du Sud plus de 13 milliards de pieds-planche de bois d'oeuvre, d'une valeur de 4,2 milliards de dollars. La part du marché américain détenue par les produits canadiens s'est élevée en moyenne à 29 p. 100 pendant les 11 premiers mois de 1992. Il s'agit là d'un recul comparativement au sommet de 33 p. 100 atteint en 1985.

PRIX DU BOIS D'OEUVRE NORD-AMÉRICAIN ET DEMANDE

Au cours de l'année qui vient de s'écouler, la plupart des entreprises canadiennes de produits du bois sont redevenues rentables grâce à un redressement spectaculaire des prix du bois d'oeuvre et des panneaux.

Les prix des planches d'épinette, de pin et de sapin de l'Ouest, de deux pouces sur quatre pouces, ont augmenté en flèche, atteignant à la mi-mars 1993 le cours record de 475 \$ US par mille pieds-planche; ce prix correspond presque au double du prix moyen nécessaire à l'atteinte du seuil de rentabilité dans les régions de l'intérieur de la Colombie-Britannique. Le cours le plus élevé atteint par le passé, en août 1979, était de 262 \$ US par mille pieds-planche. Les prix des panneaux de particules orientées se situent eux aussi à un niveau record. Après avoir atteint un sommet au mois de mars, les prix du bois d'oeuvre sont revenus à la normale, ce qui devrait permettre aux producteurs de bois d'enregistrer des résultats financiers très positifs en 1993.

Le mouvement à la hausse des prix du bois d'oeuvre traduit un tassement de l'offre de bois de charpente en Amérique du Nord, ce qui est lié à la protection de la chouette tachetée dans le Nord-Ouest des États-Unis et à un accroissement modeste des mises en chantier de maisons chez nos voisins du Sud. Il se peut qu'on mette en vente certains secteurs d'exploitation du bois de charpente pendant l'année financière 1993-1994, mais le prélèvement sur les terres publiques du Nord-Ouest des États-Unis pendant les années 90 sera réduit de moitié environ, en comparaison de l'exploitation faite à la fin de la dernière décennie.

Les entreprises canadiennes sont en train d'accroître leur production de bois d'oeuvre afin de répondre à l'augmentation de